

**Compte-rendu
CONSEIL D'ÉCOLE
Lundi 11 Novembre 2024 – 16h**

Personnes présentes	
Direction du lycée	BELLUS-FERREIRA Catherine SHULVER Colette - Designated Safeguarding Lead DUBES Véronique - Directrice
Représentants des parents	ASENJO Isabel BACHOLLE Mathilde CANAVAGGIO Marie COZMA Melya DABBOUSSI Souraya DIBAYA Josèphe EL HAYEK Hélène KERBAUL-DUPUY Christelle LAMPING Karine MARTIN Marie-Pierre MORITA Théodore ROBBINS Mathieu SALIN Hadrien TEYSSEIRE Oriane VALLETTA Yana
Enseignants	BENOUARIECHE Jessica CARESMEL Maxime CHATELAIN Maud GHOBADI Mahro GOLLEDGE Sabine HUMZAH Laure JOUBERT Christine KAÏS Anne-Sophie MARAVIGLIA Cerian MOSS Lucie RAJOELSON Henintsoa RESCOURIO Sylvie TOMAS BOUIL Solène TSATSARIS Emmanuelle WONG Sally

Secrétaires de Séance : Mathieu ROBBINS (parent) et Emmanuelle TSATSARIS (enseignante)

En préambule, les parents ont apprécié la communication autour de la TVA et de la cantine. Mme la Proviseure communiquera de nouveau sur ce sujet autour de janvier ou février. Pour la cantine, les parents sont encouragés à visionner le reportage sur la cuisine dans la newsletter de la proviseure. Ils remercient également la direction et la vie scolaire de l'école pour le bon déroulement de la rentrée 2024.

CONSEIL D'ECOLE COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS

VOIR ANNEXE

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

Le précédent Procès-verbal du Conseil d'École du 11 /06/2024 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION ET MODIFICATION DU R.I.

La modification du règlement intérieur ci-dessous reprise, est adoptée à l'unanimité.

Proposition de modification du Règlement intérieur.

En cas de rendez-vous à l'extérieur de l'école pendant le temps scolaire, l'entrée ou la sortie se fera au moment des récréations par le portail C.

Classes	Matin	Pause méridienne	Après-midi
PS	10h10 – 10h25	12h00	14h25 – 14h45
MS	10h30 – 10h50	11h25	14h00 – 14h15
GS	10h30 – 10h50	11h25	14h00 – 14h15
CP	10h10 – 10h25	12h00	14h15 – 14h30
CE1	10h10 – 10h25	12h00	14h15 – 14h30
CE2	10h10 – 10h25	12h00	14h15 – 14h30
CM	09h55 – 10h10	11h25	13h45 – 14h00

Proposed amendment to the School Rules.

In the event of an appointment outside the school during school hours, entry or exit will take place at break time via gate C.

Classes	Morning	Lunch break	Afternoon
PS	10h10 – 10h25	12h00	14h25 – 14h45
MS	10h30 – 10h50	11h25	14h00 – 14h15
GS	10h30 – 10h50	11h25	14h00 – 14h15
CP	10h10 – 10h25	12h00	14h15 – 14h30
CE1	10h10 – 10h25	12h00	14h15 – 14h30
CE2	10h10 – 10h25	12h00	14h15 – 14h30
CM	09h55 – 10h10	11h25	13h45 – 14h00

SAFEGUARDING

Les statistiques de l'école à jour sont données et commentées.

La comparaison réalisée par rapport à la même période 2023 montre une légère baisse des incidents de safeguarding.

Assiduité

Taux de présence	2024	2023
SK Septembre	97,8%	97,5%
SK Octobre	97%	96,9%
UK	95,6%	94,6%

Ces données témoignent encore d'un niveau d'assiduité supérieur à la moyenne du Royaume-Uni pour l'enseignement primaire et une forme de stabilité par rapport à 2023. Au-delà de ces chiffres bruts, aucune situation n'inspire, à ce jour, d'inquiétude en matière d'assiduité.

BEHAVIOUR

La comparaison réalisée par rapport à la même période 2023 montre une stabilité des incidents liés au comportement des élèves.

Nous constatons une recrudescence des problématiques chez les plus jeunes et une atmosphère plus apaisée au cycle 3.

La gestion des incidents est assurée conjointement par M. NUNES, responsable Vie scolaire, et Mme DUBES.

Par ailleurs, les équipes, à travers les programmes de Personal Social and Health Economic Education (PSHE) et Education Morale et Civique (EMC) mènent un travail d'éducation et de prévention.

Un projet Vie scolaire reposant sur le jeu est en cours d'élaboration et décrit infra qui vise à renforcer la prévention et s'inscrit dans le cadre des programmes de l'Education Nationale.

Cependant, qu'il s'agisse de Safeguarding ou du comportement des élèves, les données de l'école n'inspirent pas d'inquiétude. La gestion des situations relève des missions habituelles des équipes.

En cas de difficulté persistante, la famille de l'enfant est sollicitée pour l'élaboration d'une solution commune.

Le nombre d'adultes présent dans la cour au moment des récréations se situe dans la fourchette suivante :

- 2 pour 2 classes en maternelles
- 3 pour 7 classes en cycle 2
- 3 pour 5 classes en cycle 3
- 5 à 6 surveillants pendant la pause méridienne suivant les classes présentes.

RENTRÉE 2024

AGENDA

- Rencontre parents/Enseignants le vendredi 13 décembre 2024 format online
- Livrets semestriels via Pronote comme suit :

Livret 1	Livret 2	Point de situation synthétique
31/01/2025	28/06/2025	04/04/2025

EFFECTIFS et PERSONNEL

L'école compte 473 élèves (165 sont scolarisés en maternelle et 308 en élémentaire). Ils sont accueillis par 22 enseignants français, 7 enseignantes d'anglais, 11 surveillants, 1 secrétaire, 1 responsable Vie scolaire et 1 Directrice.

Parmi nos élèves, 59 présentent des besoins particuliers soit 12,5% de l'effectif.

Par rapport à la même période l'année dernière, l'effectif connaît un recul de 4,5% qui s'explique par le recul des demandes d'inscriptions en PS et par des départs non planifiés au 1er trimestre dont certains seront compensés par des arrivées tardives.

PSA	PSB	MSA	MSB
24 élèves	24 élèves	23 élèves	23 élèves
Jessica Benouarièche	Corinne Carrier Fanny Destombes	Lucie Moss Jacques Péricat	Solène Tomas
Eve-maria Loisel Brigitte Pougin	Marlene Mbombi	Samia Baïleche	Chrystelle Lescot

MSGs	GSA	GSB
22 élèves	25 élèves	24 élèves
Maxime Caresmel	Sylvie Rescourio Maud Chatelain	Anne-Sophie Kaïs
Samia Krikreb Isabelle Soames	Soumia El Jalili	Myriam Bachmar Delphine meunier

CPA	CPB	CPCE1	CE1A	CE1B
22 élèves	23 élèves	22 élèves	27 élèves	26 élèves
Laure Humzah Jacques Péricat	Julie Calvo	Christine Saba	Sabine Golledge	Adeline Desplanques

CE2A	CE2B
29 élèves	28 élèves
Géraldine Maton	Christine Joubert

CM1A	CM1B	CM1CM2	CM2A	CM2B
26 élèves	26 élèves	23 élèves	29 élèves	28 élèves
Damien Roch Maud Châtelain	Stéphanie Marinosci	Henintsoa Rajoelson	Thida Tep	Emmanuelle Tsatsaris

English Corner (C Maraviglia, Primary English Coordinator for the Lycée Schools, Nov 2024)

Primary English team at South Kensington 2024-25

The English team remains the same this year with the addition of one member part time: Mme Guylaine Barbian (who also works on the Marie d'Orliac).

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nathalie Desvages-Myers	Sally Wong	Karen Gambino	Mahro Ghobadi	Guylaine Barbian	Mary Watters	Mary Watters	Mary Watters
Karen Gambino	Guylaine Barbian	Mahro Ghobadi	Fatima Bida-Foster	Mahro Ghobadi	Mahro Ghobadi	Fatima Bida-Foster	Fatima Bida-Foster
				Mary Watters			

Cerian Maraviglia (coordinatrice)

Primary English Project

The heads and I worked on a project to harmonise provision as much as possible across the four Primary sites for English. As a result, pupils in GS now have 2 hours a week in half groups instead of 1. Pupils in CP now have one hour a week in half groups.

The project also involved planning the introduction of reading and phonics from the start of GS in English. GS pupils have two 30-minute sessions a week for this. Our aim is to get children to the end of the Letters and Sounds Phase 3 by the end of the school year. The pace will be reviewed as we go along however to ensure it is suitable.

Our CP pupils remain on the old system where they will learn to read in French this year and then will quickly transfer their skills into English next year.

The aim of the project is to give longer exposure to reading, writing and spelling in English in the hope that pupils will find the CM1 and CM2 English programmes (when our programme catches up with the English National Curriculum) easier. Our English teachers will be working on adapting the current CP programme ready for September so pupils continue their learning in phonics and reading.

"Spotacular!" Children in Need, Friday 15th November

We will be fundraising for Children in Need on Friday 15th November. All pupils in Primary are invited to come wearing spotty clothes and accessories and to bring in a donation. (We can only accept UK pounds sterling only please.) On Friday 15th, most classes will be doing art work on a spotty theme so we are hoping to turn our whole school spotty by the end of the day and raise lots of money for the charity. Thank you in advance for your support.

CM2 creative writing challenge

All four Primary schools are taking part in a 500-word short story challenge this Period which is being launched in classes this week by the English teachers.

Pupils will have an introductory lesson about it and then will have two weeks to write a short story which starts with the sentence:

I hadn't seen the door before. It wasn't there last night. Cautiously, I turned the handle...

It is optional and we ask that the stories are completely the pupil's own work without adult assistance. We will then make a book of the shortlisted stories from the four schools to go into the Primary libraries and CM2 classrooms.

CM2 International Section test for spring 2025

We are in the process of organising this year's testing. We expect to use the same company as last year: GL Assessment and set the English 11+ comprehension multiple-choice paper. The provisional date we are working on for the test is **Saturday 26th April**. This will be an in-person test at South Kensington. There will be presentations to explain the two pathways for 6ème after the winter break.

Update on 2024-25 6ème cohort for International Section

South Kensington

43 took test.

Originally 30 pupils offered a place and 29 pupils accepted.

3 more offered to pupils on the waiting list: 2 accepted, 1 declined.

33 places therefore were offered altogether.

31/124 from South Kensington now in the Sept 24 6ème cohort = 25.8% of cohort.

Summary of the 4 Lycée Schools:

For the 2024-25 6ème cohort, **99/124** places were offered to our Lycée pupils (either in the original 124 offers or subsequently on the waiting list).

89/124 places were accepted. This means **71.8%** of our 2024-25 6ème cohort is made up of pupils who came from our 4 Lycée Primary schools.

OFSTED

L'inspection s'est déployée sur les 4 sites durant la semaine du 30/09. Le rapport devrait être rendu public courant novembre. Le travail mené depuis 2 ans est colossal et a, sans aucun doute porté ses fruits.

PROJETS

Comme chaque année, de nombreux projets sont conçus par les enseignants dans leur classe, nous en ferons le bilan en fin d'année. Nous nous centrerons aujourd'hui sur le projet d'école et sur les propositions Vie scolaire.

Pour mémoire, le projet d'école définit 3 axes de travail prioritaires :

1. Maîtrise orale et écrite de la langue française

Ce domaine est également une priorité des programmes officiels. Il est travaillé quotidiennement dans les classes. Cette routine est enrichie par de nombreux projets propres à chaque enseignant. Pour compléter ces propositions, l'équipe a prévu de déployer un projet d'écriture poétique qui verra son aboutissement au moment du printemps des poètes. Les œuvres pourront être :

- éditées pour venir enrichir la BCD et être partagées dans les classes.
- proposées aux familles sous un format numérique

2. Calcul mental et réfléchi

Egalement présentes dans les programmes, les compétences de calcul mental et réfléchi ont vocation à être travaillées en profondeur et stabilisées dans la perspective de la poursuite de scolarité.

Les efforts ont porté sur les points suivants :

- Formation des enseignants
- Programmation de cycle
- Partage d'outils entre les enseignants
- Mise en place d'un défi maths par niveau et par équipe courant mars 2025.

3. Lien école/famille.

De nombreux projets sont proposés par les enseignants dans leur classe pour cultiver ce lien et construire une confiance mutuelle indispensable à l'engagement des enfants dans leur scolarité.

A l'échelle de l'école, seront organisés des cafés des parents :

- Cycle 1 sur le thème du jeu
- Cycle 3 sur le thème de la sécurité en ligne et des usages du numérique

Des projets transversaux portés par la Vie scolaire viennent déjà ou viendront renforcer l'Education à la citoyenneté.

- Buddies : 2 élèves par classe ont en charge l'accueil des nouveaux venus et également apportent leur soutien aux enfants qui semblent en difficulté ponctuelle.
- Cantine PS/CM2 : ce projet a été reconduit cette année qui mobilise les élèves de CM2 lors du temps de cantine des PS.
- Jeux traditionnels CM2/GS : il s'agit d'un projet de transmission. Les élèves de CM2 expliquent les règles des jeux et partagent des moments pendant les récréations
- Ateliers jeux cycle 1 et 2 animés par l'équipe Vie scolaire pendant la pause méridienne
- Talent show ou scène ouverte : ce projet est en cours de conception.

QUESTIONS DES PARENTS

Fonctionnement de la BCD

	Récréation matin	Pause méridienne	Récréation après-midi
Lundi	✓	✓	✓
Mardi	✓	✓	✓
Mercredi	✓	✗	
Jeudi	✗	✓	✓
Vendredi	✓	✓	✓

Durant le temps de classe, la présence des élèves à la BCD dépend du niveau de classe et des projets de l'enseignant. La fréquentation est hebdomadaire au cycle 1 et s'espace au fur et à mesure que les élèves avancent dans leur scolarité.

Ce fonctionnement reflète l'importance de la littérature de jeunesse dans les apprentissages à la maternelle, la nécessité d'étayer l'apprentissage de la lecture en CP et en CE1.

Enfin, il s'agit également de familiariser les enfants avec ce lieu et leur transmettre le plaisir de le fréquenter.

Le fonctionnement de la BCD est assuré par une bibliothécaire partagée avec le site de Wix. L'amplitude horaire dépend également de la présence de parents volontaires. Pour l'instant, 2 créneaux seulement ne sont pas assurés.

Pour information, les écoles primaires de métropole ne disposent pas d'un personnel dédié.

Peut-on envisager que les parents volontaires soient formés et DBS vérifiés en juin de l'année précédente pour éviter un flottement en septembre et octobre ?

Une communication sera organisée en fin d'année à destination des parents pour anticiper la mise en place du début d'année.

DIGIPAD DIRECTION et Policies

Les liens vers les principales polices sont désormais disponibles sur le DIGIPAD Direction pour un accès simplifié (cf. onglet « règlements »).

LOISIRS à l'ÉCOLE.

Certains parents souhaiteraient une extension de l'accueil des enfants le mercredi après-midi.

L'extension de l'accueil du mercredi obligerait Loisirs à l'école à une affiliation à l'OFSTED (règle des 2 heures/jour). Cela alourdirait la gestion de l'association et générerait de nouvelles contraintes de fonctionnement, avec pour conséquence une augmentation des tarifs.

Pour ces raisons Loisirs à l'école ne projette pas de modifier les plages d'accueil.

Fin de séance : 17h48



ANNEXE

ÉCOLE DE SOUTH KENSINGTON – LYCÉE FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE - LONDRES RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ÉCOLE

D'après la circulaire n° 0732 du 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE.

Article premier :

Un Conseil d'École est instauré dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du premier degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école.

Le Conseil d'École est présidé par la directrice/le directeur d'école.

Il est composé de **membres avec droit de vote** et de **membres siégeant avec voix consultative**.

- ❖ Les membres de droit :
 - le directeur/la directrice de l'école, président(e)
 - les enseignant(e)s de l'école
 - un(e) représentant(e) des parents d'élèves par classe (dans la limite de 15).

- ❖ Les membres siégeant avec voix consultative :
 - le chef/la cheffe d'établissement, ou, en cas d'empêchement, son adjoint(e) (ou l'adjoint(e) désigné(e) par lui/elle en cas de pluralité d'adjoint(e)s)
 - le directeur administratif et financier/la directrice administrative et financière – Agent Comptable Secondaire
 - l'inspecteur/l'inspectrice de l'éducation nationale en résidence

Par ailleurs, des représentant(e)s des autres personnels qui exercent dans l'école peuvent assister, également avec voix consultative, au conseil d'école.

Article deux :

Le Conseil d'École est **constitué pour une année** et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Article trois :

Le Conseil d'École se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis **au moins une fois par trimestre** et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie.

Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur/de la directrice de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

La séance ne doit pas excéder **deux heures**.

Article quatre :

Le président/La présidente, après avis du conseil, peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Article cinq :

L'ordre du jour et les documents préparatoires sont adressés aux membres du conseil au moins dix jours francs avant la date de la réunion. Ce délai peut être réduit à trois jours en cas d'urgence.

Les questions de parents doivent être transmises au directeur/à la directrice dans ce même délai.

Article six :

Le Conseil d'École adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur/de la directrice d'école.

Article sept :

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- ❖ les structures pédagogiques ;
- ❖ l'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- ❖ le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1er degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- ❖ les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- ❖ les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- ❖ les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- ❖ les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- ❖ les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- ❖ les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.
- ❖ le programme d'actions annuel du conseil école-collège ;
- ❖ le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination et de harcèlement ;
- ❖ Le programme d'action annuel d'éducation au développement durable.

Article huit :

Le Conseil d'École est un lieu d'échanges constructifs autour de points visant à améliorer la qualité de vie de l'élève à l'école. Il n'est ni un lieu d'examen de cas particuliers, ni un lieu de polémiques, ni encore un lieu de transgressions au principe de neutralité de l'école. Les membres en présence se doivent le respect.



Article neuf :

A chaque début de séance, le président/la présidente fait procéder à la désignation d'un(e) secrétaire de séance chargé(e) d'établir le procès-verbal.

Article dix :

Les **votes se font à main levée**, sauf si la moitié du conseil demande un vote à bulletin secret.

Article onze :

Le procès-verbal est dressé par le président/la présidente, adopté à l'ouverture de la séance suivante. Il est transmis aux membres du conseil d'école et du conseil d'établissement et affiché dans les locaux de l'école pour une durée de quatre mois ainsi que sur le site internet. Les membres de la communauté éducative sont informés de la mise à disposition des procès-verbaux.

La Directrice/ Le Directeur